

Thomas NACRIER

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

Numéro	33
Objet	DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE
Rapporteur	Jacky RAGUIN

Date de convocation et d'affichage : 01 juillet 2022

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19h42.

Nombre de membres

- En exercice : 135
- Présents : 104
- Votants¹ : 123
- Quorum : 68

Présents : ABEL Jean-Pierre, BAGATTIN Mélanie, BAROIN François, BAUDOUX Bruno, BAZIN-MALGRAS Valérie, BEAUSSIER Jean-Marie, BETTINGER Sylviane, BEURY Loëtitia, BILLET André, BLANCHON David, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRET Marc, BURRI Marie-Luce, BUTAT André, CASTEX Jean-Marie, CHALVET Marie-Ange, CHAMPAGNE Anicet, CHAMPAGNE Bernard, CHATEL Laurent, CHEVALIER Bertrand, CHOISELAT Emmanuel, COCHET Jean-Michel, CORNEVIN Jean-Pierre, COURTOIS Jean-Christophe, DAHDOUH Fadi, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHARBE Dominique, DELAITRE Guy, DESROUSSEAU Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUCHÊNE Annie, DUQUESNOY Olivier, FINOT Patrick, FLEURET Dominique, FRAENKEL Stéphanie, GARIGLIO Elisabeth, GARNERIN David, GATOULLAT Marcel, GAUTHIER Anne-Sophie, GERARD Fabien, GESNOT Dany, GIRARD Marc, GIRARDIN Olivier, GOJJARD Pascal, GRAFTEAUX-PAILLARD Marie, GROSJEAN Patrick, GUILLAUMET Virginie, GUITTON Jordan, GULTEKIN Gulcan, GUNDALL Philippe, HANDEL William, HELIOT-COURONNE Isabelle, HENNEQUIN Virgil, HENRI Pascal, HIMEUR Aïcha, HIRTZIG Jack, HONORÉ Nicolas, HOUARD Bruno, HUBINOIS Alain, HUP Carole, JOUAULT Gervaise, LANDREAT Pascal, LANOUX Claudie, LE CORRE Marie, LEBECQ Jérémy, LÉCORCHÉ Jean-Pierre, LEDOUBLE Catherine, LEMELAND Carole, LEMELLE Flavienne, LEPRINCE Didier, LEQUIEN Ombeline, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MAGLOIRE Arnaud, MALARMEY Michelle, MANDELLI François, MARTY Rémy, MEIRHAEGHE Jean-François, MENNETRIER Nicolas, MOSER Alain, OUADAH Karima, POIVEZ Kevin, PORTIER-GUENIN Françoise, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, RENOIR Gilles, RESLINSKI Jean-François, ROBLET Bernard, ROUSSEAU Pauline, ROUSSELOT Nicole, SAINTON Michel, SAUVAGE Philippe, SEBEYRAN Marc, SOMSOIS Hervé, THIEBAUX Christelle, THOMAS Christine, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZAJAC Anna.

Représentés : BLASCO Thierry par CORNUMAND Agnès, FRAPIN David par FLINOIS Philippe, JOLLIOT Marie-France à BAZIN Etienne, NINOREILLE Francine par GROUX Benoît.

Excusés et ont donné pouvoir : BECARD Francis à BAROIN François, BLANCHARD Dominique à BILLET André, CHOMAT Christophe à MAGLOIRE Arnaud, DA ROCHA Katia à GUITTON Jordan, DRIAT Boris à SAUVAGE Philippe, DUSACQ Maxime à DELAITRE Guy, GANTELET Bruno à CHEVALIER Bertrand, GAURIER Claude à GARNERIN David, GONCALVES José à SEBEYRAN Marc, KIEHN Patricia à HENNEQUIN Virgil, MARTINOT Bruno à DUCHÊNE Annie, MEIRHAEGHE Sonia à Guy DELAITRE, MONTAGNE Jean-Jacques à GARNERIN David, NONCIAUX-GRADOS Véronique à LANOUX Claudie, PAUWELS Cécile à Sylviane BETTINGER, QUINTART Sylvie à LEDOUBLE Catherine, RAYMOND Arnaud à MAGLOIRE Arnaud, TRESSOU Marie-Hélène à GUNDALL Philippe, VIARDOT Gaëlle à BOISSEAU Dominique.

Excusés : BOUDADI Rachida, DENIS Valéry, FARINE Bruno, GACHOWSKI Jacques, GAURIER Marlène, PETIT Christine, RICHARD Sophie, RICHARD Vincent, SERRA Frédéric, SIMON Éric, THIENOT Régis, VAN DE ROSTYNE Alain.

Nombre de votants	Non-participation	Suffrages exprimés		Abstention
		Pour	Contre	
123	0	123	0	0

Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité des suffrages exprimés, le présent rapport.

¹ Présents + pouvoirs – non-participation

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 08 JUILLET 2022

DESIGNATION DE REPRESENTANTS DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Exposé :

1. COMMISSIONS DE SUIVI DE SITE (CSS)

Troyes Champagne Métropole siège au sein des commissions de suivi de site suivantes :

- DISLAUB – Commune de Buchères.
- VEOLIA-VALEST - Commune de Montreuil sur Barse.

Ces commissions ont pour missions de :

- Créer entre les différents représentants un cadre d'échange et d'information sur les actions menées, sous le contrôle des pouvoirs publics, par les exploitants des installations classées en vue de prévenir les risques d'attente aux intérêts protégés par l'article L511-1 du code de l'environnement.
- Suivre l'activité de l'établissement pour lequel elle a été créé.
- Promouvoir pour cet établissement l'information au public sur la protection des intérêts mentionnés à l'article précité.

Pour mener à bien ses missions, les commissions sont tenues régulièrement informées des modifications que les exploitants envisagent d'apporter à leurs installations, des décisions individuelles dont ces installations font l'objet, ainsi que des incidents ou accidents survenus à l'occasion de leur fonctionnement.

Au sein de chacune de ces CSS existe différents collèges. TCM fait partie du collège « Elus des collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale concernés ». A ce titre, il convient de désigner pour chacune de ces CSS : un titulaire et un suppléant.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER, au sein de la commission de suivi de site de DISLAUB :**
 - **Monsieur Guy DELAITRE en tant que titulaire.**
 - **Monsieur Maxime DUSACQ en tant que suppléant.**
- **DE DESIGNER, au sein de la commission de suivi de site de VEOLIA-VALEST :**
 - **Monsieur Olivier DUQUESNOY en tant que titulaire.**
 - **Monsieur Christian BLASSON en tant que suppléant.**

2. COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE DU SDEA

Par délibérations n°14 du 16 juillet 2020 et n°04 du 17 décembre 2021, Troyes Champagne Métropole a désigné ses représentants au sein du bureau du SDEA.

Or, l'article 198 de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, transposée à l'article L2224.37.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, prévoit la création, par les syndicats d'énergie, d'une commission consultative paritaire chargée de coordonner l'action de ses membres dans le domaine de l'énergie, de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Cette commission, en ce qui concerne le SDEA, comprend un nombre égal de délégués du syndicat et de représentants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre se situant en tout ou partie dans le périmètre syndical. Chacun des EPCI à fiscalité propre dispose d'un représentant. La commission consultative paritaire est présidée par le Président du syndicat ou son représentant et se réunit au moins une fois par an.

La création de cette commission permettrait au Syndicat d'assurer, à la demande et pour le compte d'un ou de plusieurs EPCI à fiscalité propre qui en seraient membres, l'élaboration du plan climat-air-énergie territorial mentionné à l'article L229-26 du code de l'environnement, ainsi que la réalisation d'actions dans le domaine de l'efficacité énergétique.

A ce titre, Troyes Champagne Métropole doit désigner un délégué à cette commission consultative paritaire, ce dernier ne pouvant être membre du bureau du SDEA.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER Monsieur Jack HIRTZIG comme représentant de TCM au sein de la Commission Consultative Paritaire du SDEA.**

3. CONSEIL D'ADMINISTRATION TCAT

Les transports en commun de l'agglomération troyenne (TCAT) nous ont informé qu'il convenait de procéder au remplacement de Monsieur Pascal VALLERON.

En sa qualité « d'autorité organisatrice », Troyes Champagne Métropole doit désigner les membres composant le conseil d'administration.

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **DE DESIGNER Monsieur Alexandre HUSSON en tant que représentant du personnel d'exécution de la TCAT.**

4. COMMISSIONS ORGANIQUES

Par délibération n°06 du 16 juillet 2020, le conseil communautaire a institué les commissions organiques chargées notamment d'examiner et travailler les projets de rapport.

Suite à la demande de la commune de Fontvannes, il convient de procéder à l'intégration de Monsieur Christian BENTZ au sein de la commission « culture – médiathèque Jacques Chirac – cinéma ».

Décision :

Au bénéfice de ces informations, il vous est proposé :

- **D'APPROUVER la désignation de Monsieur Christian BENTZ au sein de la commission « culture – médiathèque Jacques Chirac – cinéma ».**